



ECONOMIE



Industrialisation

De nouvelles industries seront implantées dans les régions économiques

Le gouvernement envisage d'implanter de nouvelles industries dans les régions économiques du Togo. L'information émane du dernier Conseil des ministres ...

PAGE 5

DOSSIER



La tuberculose

Face au poison lent !

En mars 1882, le docteur Robert Koch a annoncé qu'il avait découvert le bacille à l'origine de la tuberculose, et a ainsi permis d'envisager de diagnostiquer et de guérir la maladie. Malgré la formidable réussite du partenariat Halte à la tuberculose, il reste beaucoup à faire. Chaque année, près de 9 millions de personnes développent une tuberculose active et pas moins de 2 millions succombent à la maladie. Selon les statistiques établies en 2003 par l'Organisation mondiale de la santé, le dépistage ...

PAGES 6&7

Festival international de danse Nikaala

La femme artiste « danse la résilience »

La quatrième édition du Festival international de danse Nikaala est prévue du 01er août au 11 septembre 2021 à Lomé avec des femmes chorégraphes ...

PAGE 9

Coopération économique et commerciale Togo-Turquie

Les deux pays veulent accélérer la mise en œuvre de l'accord

Invité par son homologue turc Mevlüt Çavuşoğlu, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, le professeur Robert Dussey, a bouclé mardi 27 juillet une visite de trois jours à Ankara. Cette visite a permis aux deux personnalités de revenir sur l'accord de coopération ...



PAGE 5



Plateforme industrielle d'Adetikopé

Le gouvernement veut l'étendre à 392 ha

Il s'agit de l'une des importantes initiatives réalisées pour accélérer la croissance économique du Togo et créer plusieurs emplois. Quelques semaines après l'inauguration de la Plateforme industrielle d'Adetikopé, le gouvernement a l'intention d'étendre sa superficie. En Conseil des ministres tenu à Pya, à Kara le 26 juillet dernier, le gouvernement a adopté un projet de décret relatif à l'extension de la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA). Ce projet vise à étendre la plateforme à 392 ha. Le projet vise aussi le renforcement des actions d'industrialisation au Togo. Fruit d'un partenariat entre le gouvernement togolais et Arise IIP, la PIA devrait s'étendre sur une superficie de près de 1 000 hectares pour un investissement de 200 millions d'euros dans la première phase et un montant cumulé d'1 milliard d'euros en intégrant ...

PAGE 5

DERNIERES HEURES

Covid-19 : le Togo ne reconnaît pas encore l'attestation de guérison

Le 22 juillet dernier, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, Afo Salifou, a rendu public un communiqué dans lequel on notait que le Togo établissait la réciprocité du certificat vaccinal pour les populations des autres pays du monde, désirant intégrer le territoire national. L'on note par ailleurs que notre pays ne reconnaît pas encore l'attestation de guérison.

« Le Togo ne reconnaît pas, pour le moment, l'attestation de guérison à la suite de la maladie à coronavirus », a écrit Afo Salifou. Pour une personne ayant déjà souffert du coronavirus, cette attestation devrait faciliter son acceptation. Mais, étant donné que des gens ayant déjà contracté ce virus l'ont encore chopé, il ne faut pas du tout faire confiance à ce bout de papier ...

PAGE 3

Système politique

Dr Gnagnon constate la caducité des stratégies des années 90

Plusieurs observateurs disent souvent que dans les années 90, les acteurs politiques menaient une politique de combat, de confrontation. L'objectif était de mettre fin à la dictature, au parti unique. Ce combat a même atteint la presse. L'on parle souvent de journalisme de combat. Cette idéologie était consécutive ...



PAGE 3

 <p>Le gouvernement veut l'étendre à 392 ha</p>	<p>SOMMAIRE</p> <p>Coopération économique et commerciale Togo-Turquie Les deux pays veulent accélérer la mise en œuvre de l'accord</p>  <p>P 5</p>	<p>Insécurité alimentaire Fidel Potobawi Tchodie : «l'agriculture hors sol est pour moi une solution inébranlable»</p>  <p>P 10</p>	<p>Accord de Paris sur le climat «Nous sommes sur la voie opposée », insiste Patricia Espinosa</p>  <p>P 10</p>
--	---	--	---

Echos des bénéficiaires du FNFI

L'entreprise SAM UNITED, grossiste des produits BB et SNB bénéficie d'un financement de 7 000 000 F CFA

Implantée dans le quartier zanguera à Lomé, la société SAM UNITED est spécialisée dans la distribution en gros des produits BB et SNB. Faisant face à de sérieux problèmes d'écoulement de ses stocks depuis le début de la crise sanitaire, Samtou Sélom Komla responsable de la société s'informe davantage auprès du FNFI pour voir dans quelles conditions il pourrait être éligible au Crédit Relance pour dynamiser ses activités. Ayant pris connaissance des conditions à remplir, notre jeune promoteur se met en ordre de bataille, met toutes les chances de réussite de son côté et obtient par la suite un financement de 7 000 000 FCFA pour passer à échelle ses activités. Nous décidons de partager avec vous dans le présent numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", ses témoignages...

L'avènement du Covid 19 a entraîné beaucoup de pertes dans différentes entreprises, ce qui a poussé le FNFI à mettre en place de nouvelles mesures afin de dynamiser les activités des entreprises impactées par le Covid 19.

Au nombre des entreprises impactées et qui ont voulu donner un souffle nouveau à leurs affaires, l'entreprise SAM UNITED, spécialisée dans la distribution en gros des boissons de la BB et de la SNB. Pour ce jeune promoteur, la crise a laissé des séquelles qu'il est temps de réparer s'il veut que son entreprise évolue vers la prospérité.

« Depuis le début du Covid

19, mes opérations font face à un ralentissement dû à l'arrêt soudain des activités et à cause des restrictions imposées par le couvre-feu. Il vous en souvient que les bars et restaurants ont fermé leurs portes pendant une certaine période. Toutes ces situations ont entraîné une baisse d'activités au niveau de mon entreprise, car je n'arrivais pas à écouler mes produits. Voyant les choses prendre cette tournure, il me fallait trouver des financements additionnels pour pouvoir relancer mes activités. C'est ainsi que j'ai appris que le FNFI a mis en route un produit spécialement destiné à accompagner



Samtou Sélom Komla

les entreprises impactées par le Covid qui veulent se relancer. Je me suis donc approché du FNFI, je me suis renseigné et j'ai

soumis mon dossier via le site internet du FNFI. Par la suite, j'ai été contacté par le FNFI et Orabank et je me suis vu octroyer

un crédit d'un montant de 7.000.000 FCFA. Une partie de cette somme m'a permis de renforcer mon stock comme vous pouvez le voir, et l'autre partie me sert actuellement de fond de roulement », indique le jeune promoteur, visiblement soulagé d'avoir trouvé le moyen de relancer ses activités.

Samtou Sélom Komla mesure déjà la portée du crédit qu'il a reçu, et pour cause il mesure déjà les avancées que le crédit du FNFI lui a permis de réaliser.

« Je mesure avec assez de joie tout ce que le FNFI m'a permis de réaliser grâce au Crédit de Relance. Grâce à ce financement qui m'a permis d'avoir un stock important, j'ai diversifié ma clientèle, car j'ai une capacité nouvelle de desservir assez de clients au même moment. Ceci me permet de diversifier par la même occasion mes sources de revenus pour faire face sans difficultés au remboursement de mon crédit ».

KD

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... D'ailleurs, les spécialistes eux-mêmes se trompent beaucoup dans cette crise. Pour qu'un certificat de guérison puisse s'imposer

partout au monde, il faut que l'on arrive à maîtriser ce virus. Or, c'est loin d'être le cas. Les variants n'ont pas encore dit leur

dernier mot. L'immunité collective semble être un rêve lointain. Pour le moment, seule la vaccination et donc le certificat vaccinal,

peuvent rassurer un peu. C'est dire donc que rien n'est gagné dans cette affaire. Et comme on peut le constater, en dehors du certificat vaccinal, le

Togo exige aussi un test PCR négatif datant de moins de sept jours.

E. Dadzie

Conseil des ministres et séminaire

Trois jours d'activités intenses avec de riches décisions

Du 24 au 26 juillet 2021, le gouvernement togolais était en Conseil des ministres suivi d'un séminaire, à Pya dans la préfecture de la Kozah (Kara) sous la présidence du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Les travaux ont été sanctionnés par de riches décisions. Le gouvernement togolais met en route des réformes cruciales.

Les travaux ont vraiment été intenses. À preuve, voilà ce qu'écrivait Sandra Ablamba Johnson, secrétaire générale de la présidence de la République sur les réseaux sociaux : « ce séminaire gouvernemental s'inscrit dans la droite ligne du dispositif de gouvernance et de suivi de la feuille de route (2020-2025) et plus spécifiquement du suivi de la mise en œuvre des projets et les arbitrages nécessaires à faire. Ce fut l'occasion pour chaque ministre de présenter conformément aux engagements pris en septembre dernier, le point des avancées ainsi que les défis restant à relever ». Des résolutions sont prises pour les semaines et mois à venir.

Parmi les importantes décisions prises, il y

a le décret relatif à l'extension de la Plateforme industrielle d'Adetikope (PIA) et à la construction d'infrastructures connexes. Cela rentre dans le projet d'industrialisation du pays. D'ailleurs, le gouvernement souhaite sécuriser les anciens sites industriels du Togo. Cela permettra de poursuivre sereinement la politique d'industrialisation du pays.

On apprend aussi à travers le communiqué rendu public par le gouvernement, que la classification de la nomenclature des métiers et professions va connaître une actualisation afin de prendre en compte les nouveaux corps de métiers et de professions. Autre information très capitale et qui fait déjà couler assez d'encre et de salive : c'est l'évaluation des activités des Organisations non gouvernementales (ONG)



Faure Gnassingbé président les travaux lundi dernier

au Togo.

« Compte tenu de l'évolution du contexte d'intervention des Organisations non gouvernementales (ONG) et de la nécessité pour l'Etat d'assurer le contrôle, la transparence et l'efficacité de leurs actions, il est apparu nécessaire d'actualiser le cadre réglementaire », précise le communiqué du

gouvernement. L'Etat veut renforcer les résultats des interventions des ONG en les alignant sur les priorités du gouvernement.

En attendant l'achèvement de cette réforme, l'attribution et le renouvellement des agréments sont suspendus. Le sujet lié aux travaux au sein de la Concertation nationale des

acteurs politiques (CNAP), n'est pas non plus passé inaperçu lors du conclave de Pya. Le président de la République a exhorté les membres du gouvernement à « maintenir l'esprit collégial et de solidarité qui permettra d'avoir plus d'impact au bénéfice des populations ».

Edem Dadzie

Système politique

Dr Gnagnon constate la caducité des stratégies des années 90

Plusieurs observateurs disent souvent que dans les années 90, les acteurs politiques menaient une politique de combat, de confrontation. L'objectif était de mettre fin à la dictature, au parti unique. Ce combat a même atteint la presse. L'on parle souvent de journalisme de combat. Cette idéologie était consécutive à la situation qui prévalait dans ces années-là. Mais, aujourd'hui, on ne peut plus faire la politique comme elle se faisait il y a trente ans. C'est la conviction du Dr Jean Emmanuel Gnagnon, adjoint au maire de la commune des Lacs 3 et président du mouvement Togo Restauration.

« Le système politique qui a prévalu au Togo depuis les années 90 est devenu caduc. Il faut réinventer le système politique. Pendant longtemps, le peuple togolais a adulé une opposition cacique. Quand vous venez sur les médias et que vous n'insultez pas tel ou tel c'est que vous n'êtes pas opposant. Il faut arrêter cette façon de faire la politique », a déclaré le Dr Jean Emmanuel Gnagnon

hier sur la radio Victoire FM de Lomé.

« Nous pensons qu'il faut changer le système politique. Lorsque je suis venu ici, j'ai dit que le dialogue initié récemment par le gouvernement est une bonne chose et qu'il fallait multiplier de tels cadres. Il faut être en mesure de dire au pouvoir ce qui ne va pas, sans se braquer. L'idéologie



Dr Jean Emmanuel Gnagnon

politique des années 90 a fait son chemin et il est temps de tourner la page. Il faut aussi former les jeunes», a ajouté le Dr Jean Emmanuel Gnagnon.

À la suite de Brigitte Kafui Adjmagbo-Johnson et de maître Jean Yaovi Degli qui ont récemment fait

le bilan de la Conférence nationale souveraine et des événements qui ont suivi, le président du mouvement Togo Restauration démontre par ses propos que la scène politique n'est pas un champ de bataille. Les acteurs doivent se respecter et favoriser un climat pacifique dans le

pays.

Le système qui prévalait dans les années 90 et qui consistait à faire du radicalisme, a connu ses limites. C'est le lieu aussi d'aller vers un renouvellement des acteurs, dont beaucoup peinent à se départir de cette idéologie archaïque. Malheureusement, certains créent encore des partis politiques aujourd'hui dans le but de perpétuer cette façon de faire de la politique.

L'émergence de nouveaux leaders comme le Dr Jean Emmanuel Gnagnon est un bon début pour tourner définitivement ces pages sombres de l'histoire politique du pays.

La rédaction

* Offre soumise à conditions

Taux 0%
2 MOIS DE SALAIRE NET
REMBOURSEMENT : 12 MOIS
Disponible en 24h

**PRÊT
SCOLAIRE**

LA RENTRÉE AVEC LE SOURIRE

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2021

f YouTube Twitter Instagram

**CORIS
BANK**
INTERNATIONAL

Plateforme industrielle d'Adétikopé

Le gouvernement veut l'étendre à 392 ha

Il s'agit de l'une des importantes initiatives réalisées pour accélérer la croissance économique du Togo et créer plusieurs emplois. Quelques semaines après l'inauguration de la Plateforme industrielle d'Adétikopé, le gouvernement a l'intention d'étendre sa superficie.

En Conseil des ministres tenu à Pya, à Kara le 26 juillet dernier, le gouvernement a adopté un projet de décret relatif à l'extension de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA). Ce projet vise à étendre la plateforme à 392 ha.

Le projet vise aussi le renforcement des actions d'industrialisation au Togo. Fruit d'un partenariat entre le gouvernement togolais et Arise IIP, la PIA devrait s'étendre sur une superficie de près de 1 000 hectares pour un investissement de

200 millions d'euros dans la première phase et un montant cumulé d'1 milliard d'euros en intégrant le pôle des usines textiles.

La PIA est dotée des infrastructures modernes qui pourront faciliter la production compétitive de ressources agricoles locales, notamment le coton, la noix de cajou et le soja. Elle va également accueillir d'autres entreprises des secteurs agroalimentaire, pharmaceutique, du recyclage et de l'automobile électrique.

L'approvisionnement énergétique de la PIA proviendra à 90 % de sources renouvelables.

La Plateforme industrielle d'Adétikopé est une zone industrielle intégrée verticalement, axée sur la création de chaînes de valeur prospères pour l'industrie textile : de l'approvisionnement en matières premières à la transformation des ressources, en passant par la fabrication et l'exportation de produits finis.

Dans les détails, la



Vue partielle de l'entrée de la PIA

Plateforme comptera parmi ses nombreux services logistiques : un parking d'une capacité de 700 camions, un parc pour le stockage de conteneurs d'une capacité de 12 500 EVP, un entrepôt pour charger, décharger et transférer les conteneurs, une plateforme de stockage

du coton et d'autres matières premières, une zone de 200 000 m² dédiée aux autres activités logistiques, des routes et emprises routières. Plus de 130 milliards FCFA sont mobilisés pour réaliser ce projet.

Félix Tagba

Coopération économique et commerciale Togo-Turquie

Les deux pays veulent accélérer la mise en œuvre de l'accord

Invité par son homologue turc Mevlüt Çavusoglu, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, le professeur Robert Dussey, a bouclé mardi 27 juillet une visite de trois jours à Ankara. Cette visite a permis aux deux personnalités de revenir sur l'accord de coopération économique et commerciale signé en juin dernier entre le Togo et la Turquie.

Différents sujets ont été abordés par Robert Dussey et Mevlüt Çavusoglu au cours de cette visite officielle, notamment la mise en œuvre de l'Accord de coopération économique et commerciale entre le Togo et la Turquie.

« Ils ont, à cet égard, échangé sur les préparatifs du Forum économique et commercial Togo-Turquie, prévu pour se tenir à Lomé

avant la fin de l'année 2021 et qui est destiné à rapprocher les milieux d'affaires des deux pays. Le ministre Dussey a insisté sur l'attractivité du Togo pour les investisseurs turcs en présentant notamment les dix ambitions de la feuille de route présidentielle Togo 2025 dont la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), récemment inaugurée, constitue l'un



Robert Dussey et Mevlüt Çavusoglu

des projets phares. Il a, par ailleurs, réitéré le souhait du Togo de voir aboutir très rapidement les échanges en cours en vue de l'établissement d'une liaison aérienne Lomé-Ankara opérée par Turkish Airlines », précise un communiqué sanctionnant cette visite.

Les modalités pratiques de l'ouverture de l'ambassade

du Togo à Ankara ont été aussi abordées. L'ouverture de cette ambassade va renforcer les liens de coopération entre les deux pays et plus les rapprocher. Au plan régional, le professeur Robert Dussey et Mevlüt Çavusoglu ont évoqué la situation politique et sécuritaire au Sahel. Les deux pays se sont dit déterminés à soutenir les efforts de la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent afin de rétablir une paix durable dans cette région, ajoute le communiqué.

Félix T.

Industrialisation

De nouvelles industries seront implantées dans les régions économiques

Le gouvernement envisage d'implanter de nouvelles industries dans les régions économiques du Togo. L'information émane du dernier Conseil des ministres tenu le 24 juillet dernier à Pya à Kara.

Au cours de ce Conseil des ministres présidé par le président de la République Faure Gnassingbé, les membres du gouvernement ont écouté une communication sur la sécurisation des anciens sites industriels du Togo. Cette communication présentée par le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale Kodjo Adedze, vise à

sécuriser ces sites et à les restaurer pour l'implantation de nouvelles industries. « Dans la perspective de l'implantation de nouvelles unités industrielles dans les régions économiques du pays, cette communication vise à faire le point sur la situation des sites des anciennes unités industrielles ainsi que celle des parcelles nouvellement acquises en vue de leur



Une machine de l'ancienne usine textile de Datcha

sécurisation», a indiqué un communiqué du gouvernement.

L'implantation de nouvelles unités industrielles dans les régions économiques

du pays cadre avec les objectifs du Plan national de développement (PND) et de la feuille de route gouvernementale. Cette feuille de route vise

notamment la création d'emplois pour les jeunes en s'appuyant sur les forces de l'économie, la modernisation du Togo et le renforcement de ses structures.

Ainsi, l'implantation de nouvelles unités industrielles dans les régions économiques du Togo va permettre de créer de nouveaux emplois pour les populations de ces régions. Elle contribuera également à limiter l'exode rural des jeunes vers la capitale en quête d'un emploi.

F.T.

La tuberculose

Face au poison lent !

En mars 1882, le docteur Robert Koch a annoncé qu'il avait découvert le bacille à l'origine de la tuberculose, et a ainsi permis d'envisager de diagnostiquer et de guérir la maladie. Malgré la formidable réussite du partenariat Halte à la tuberculose, il reste beaucoup à faire. Chaque année, près de 9 millions de personnes développent une tuberculose active et pas moins de 2 millions succombent à la maladie. Selon les statistiques établies en 2003 par l'Organisation mondiale de la santé, le dépistage des cas s'élève à 44% et le taux de guérison à 81%, chiffres largement inférieurs aux objectifs pour 2005, respectivement fixés à 70% et 85%. Le Togo n'est pas épargné par le mal.

Contre la tuberculose, le Togo signe un accord de subvention avec le Fonds mondial



L'ancien Premier ministre du Togo, Komi Selom Klassou, a signé un accord de subvention avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme le jeudi 30 novembre 2017. Le financement, à hauteur de 38 milliards de FCFA, couvre une période de trois ans (2018-2020). L'accord de subvention a été signé par le Premier ministre et la responsable Afrique et Moyen-Orient du Fonds mondial, Cynthia Mwase. La représentante résidente de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Togo et porte-parole des partenaires techniques et financiers, docteur Lucie Imbua, a relevé que le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), en cours de réalisation, est une autre preuve de la volonté politique de mettre le Togo sur l'axe de la couverture sanitaire universelle. Elle a salué l'augmentation régulière du budget de l'Etat alloué à la santé, entre 2010 et 2014, qui se situe,

à nos jours, à 7, 85%, ainsi que d'autres actions consenties pour améliorer la disponibilité et la qualité des services de santé et leur accessibilité aux populations: Pour elle, « Malgré les progrès dans la lutte contre les trois maladies les plus meurtrières que sont le VIH, la tuberculose et le paludisme, celles-ci demeurent un problème majeur de santé publique ». Docteur Imbua a illustré ses propos par des données de prévalence: « La prévalence du VIH/Sida dans la population de 15 à 49 ans est de 2,5%; celle de la Tuberculose à 81,6 pour 100.000 habitants, avec une incidence de 58 nouveaux cas par an. Pour 100.000 habitants (2014), le paludisme représente 44% de causes de consultation, 26,4% des causes de l'hospitalisation et la première cause de mortalité ».

Source : Conseil national de lutte contre le Sida et les IST

La tuberculose, le contenu de ce poison lent

La tuberculose est causée par une bactérie appelée bacille de Koch. Il existe différentes formes de tuberculose. La pulmonaire, qui est la forme la plus fréquente, mais aussi la tuberculose osseuse, ganglionnaire ou rénale. La tuberculose est une maladie contagieuse causée par le bacille de Koch. On distingue plusieurs formes de tuberculose. La tuberculose pulmonaire appelée aussi phtisie, est la forme la plus répandue avec 85% des cas. Il existe aussi des formes extra-pulmonaires comme la tuberculose

osseuse, la tuberculose ganglionnaire ou la tuberculose rénale. Jusqu'aux années 1950, la tuberculose était dans la majorité des cas mortelle, mais depuis le milieu du 10ème siècle, des antibiotiques permettent aux malades de combattre la maladie. Toutefois dans certaines régions du monde, comme en Asie ou en Afrique, la tuberculose continue de faire plus d'un million de victimes chaque année en raison d'un manque d'accès aux antibiotiques. Le vaccin BCG permet de prévenir la tuberculose.

Les symptômes de la tuberculose



Promouvoir l'éducation sur la tuberculose

La bactérie responsable de la tuberculose, le bacille de Koch, peut être présent pendant plusieurs mois, voire pendant plusieurs années dans l'organisme avant de se manifester. On parle alors de tuberculose latente. La tuberculose est alors asymptomatique. Lorsque la maladie se déclare, le malade peut ressentir différents symptômes: fièvre, toux persistante, traces de sang dans les crachats, douleurs respiratoires, essoufflement, perte d'appétit ou de poids, fatigue et maux de tête. Lorsque certains de ces symptômes persistent

plus de trois semaines, il faut aller consulter un médecin. La tuberculose osseuse, appelée aussi Maladie de Pott, s'attaque quant à elle aux os et plus précisément à la colonne vertébrale, aux hanches et aux genoux. Elle peut se traduire par une déformation de la colonne vertébrale ou des douleurs aux articulations. La tuberculose ganglionnaire se situe pour sa part dans les ganglions lymphatiques. Elle se manifeste par la présence de ganglions anormaux, mais non douloureux, qui peuvent entraîner un abcès.

Les cas de transmission de la tuberculose

Parmi les différentes formes de tuberculose, la pulmonaire est la seule à être contagieuse. Elle se transmet par voie aérienne, notamment lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue

mais aussi par les crachats. Les individus atteints d'une tuberculose latente ne sont toutefois pas contagieux puisque la contagion de la tuberculose se fait lorsque les premiers symptômes apparaissent.

Quels sont les causes et les facteurs de risque de la tuberculose ?



Le poumon droit infecté et atteint

Les personnes dont le système immunitaire est affaibli

sont souvent les premières victimes de la tuberculose. Les

personnes vivant avec le VIH sont particulièrement à risque. Elles ont en effet 30 fois plus de risque de contracter la maladie qu'une personne non atteinte par le VIH. Les individus souffrant de maladies chroniques comme le diabète ou le cancer sont également plus sujettes à développer la maladie. Le tabagisme constitue également

un facteur de risque aggravant puisque 20% des cas de tuberculose répertoriés dans le monde lui serait attribué. La consommation excessive d'alcool, de drogue ou de médicaments constitue également un facteur de risque. Il est à noter que 95% des cas de tuberculose se situent dans des pays en voie de développement.

Le diagnostic de la tuberculose



Différentes méthodes sont utilisées pour diagnostiquer la tuberculose. Le médecin procédera d'abord à une radiographie des poumons qui permettra d'observer d'éventuelles lésions. Le patient devra également se soumettre à un test cutané qu'on nomme "intradermoréaction à la

tuberculine". Il s'agit d'injecter une goutte de tuberculine sous la peau de l'avant bras. Au bout de 72h, le médecin pourra détecter si le patient a été en présence du bacille de Koch. Les crachats peuvent également être analysés afin de déceler la présence du bacille.

Comment traite-t-on la tuberculose ?

Lorsque le diagnostic de la tuberculose est posé, il est important d'isoler le patient pendant 10 à 20 jours afin qu'il ne contamine pas son entourage. La tuberculose est causée par une bactérie, alors le traitement consiste en la prise d'antibiotiques. Il s'agit d'une association de quatre antibiotiques: isoniazide, rifampicine, éthambutol et pyrazinamide. Le traitement dure deux mois et le patient devra

poursuivre le traitement quatre mois de plus en prenant uniquement l'isoniazide et la rifampicine. Le traitement de la tuberculose doit être scrupuleusement suivi afin d'éviter que le bacille devienne résistant aux antibiotiques. La rechute ou la résistance aux antibiotiques sont possibles. Dans ce cas, le médecin devra prescrire des corticoïdes.

Source: ohmymag/tuberculose.com

La tuberculose demeure la maladie infectieuse la plus meurtrière au monde. Chaque jour, près de 4500 personnes meurent de la tuberculose et pas loin de 30 000 contractent cette maladie pourtant évitable et curable. D'après les estimations, la lutte antituberculeuse menée dans le monde a permis de sauver 54 millions de personnes depuis l'an 2000 et de réduire le taux de mortalité de 42%. Pour intensifier l'action entreprise dans les pays et atteindre les cibles fixées, les chefs d'Etat se sont rencontrés en septembre 2018 à la première Réunion de haut niveau des Nations unies consacrée à cette question et se sont résolument engagés à mettre fin à la tuberculose.

Conjointement avec le Fonds mondial et le partenariat halte

à la tuberculose, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a lancé une initiative intitulée « Find. Treat. All. #EndTB » (Trouver. Traiter. Tous) dans le but d'intensifier la lutte antituberculeuse et de garantir l'accès aux soins, en cohérence avec la campagne globale que mène l'OMS en faveur de la couverture sanitaire universelle. À l'occasion de cette Journée, l'OMS appelle les gouvernements, les communautés touchées, les organisations de la société civile, les dispensateurs de soins de santé et les partenaires nationaux et internationaux à unir leurs forces sous la bannière « Find. Treat. All. #EndTB » pour ne laisser personne de côté. Il est temps d'agir ! Il est temps de mettre fin à la tuberculose !

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

tm TOGOMATIN

DIRECT AGENCE
agence conseil en communication

Vous êtes un **annonceur**, un **privé**,
une **agence conseil** en communication
ou un **homme d'affaires**!
Vous avez besoin d'une communication
dans le journal **Togo Matin**?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus.

Calamité

Disons la vérité à nos enfants
 Dites leurs la vérité
 Que le père Noël n'existe pas
 Que satan n'est pas noir
 Dites leurs que chaque race a ses ancêtres et aussi son égrégore (sphère spirituelle) et que notre sphère est vide parce qu'on prie les ancêtres des autres
 Dites leurs que nos rites, ne sont pas de la sorcellerie
 Dites leurs que tout a commencé en Egypte (civilisation avancée, sciences , mathématiques, philosophie, religion, architecture)
 Dites leurs que les premiers égyptiens étaient noirs , rien à voir avec les films

Réflexions

La jeunesse est le premier atout pour un pays qui veut se projeter dans un avenir radieux. Mais cette jeunesse est abandonnée, est laissée à la merci des autres. Cette jeunesse grandit dans la violence. L'injustice et la corruption sont à sa routine. On se demande qu'en serait notre lendemain, vu qu'on est manipulé et que la désolation gagne nos quotidiens. La vie est dure pour notre jeunesse et au lieu qu'on nous tend la main , on nous tend le découragement.

Celui qui veut réussir ne doit pas avoir peur d'avoir des ennemis. Beaucoup préfèrent te voir comme tu es, beaucoup ne veulent pas que tu réussisses car ils savent qu'eux leur situation est intacte. C'est parce que ta situation actuelle est pareille à les leur qu'ils sont avec toi. Et lorsque toi tu te bats pour réussir et sortir de la pauvreté ça les rend nerveux. Donc n'ayez pas la crainte d'être haïr quand vous saviez que vous luttez pour une bonne cause.

Coup d'oeuil

Quand tu meurs, les gens pleurent de gauche à droite sans cesse. D'autres te supplient même de revenir. Pourtant de ton vivant, ils n'ont jamais montré qu'ils se soucient de toi.
 Fais beaucoup attention avec ton entourage, car "le poisson vit toujours dans l'eau, mais c'est l'eau qui sert toujours à le cuir."
 Que Dieu vous éloigne des hypocrites.

ANNONCE

SIGNIFICATION D'ORDONNANCE D'INJONCTION DE PAYER

L'An Deux Mil Vingt Un (2021) et le Mercredi Vingt Huit (28) Juillet à Lomé.

A la demande de Madame ANIGLO-EDOH Akessiwa Akofa, demeurant et domiciliée à Buffalo, New York aux Etats Unis, représentée par Monsieur ANIGLO-EDOH Ayavvi Kahomekpa, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Tokoin-Trésor, en vertu de la procuration en date du 11 Août 2017 ;

Contre Monsieur AFAWUBO Koffi Bernard, demeurant et domicilié à Lomé, où il réside et travaille à titre de chauffeur pour le compte de la société ANIGLO-EDOH Ayavvi Kahomekpa, en vertu de la procuration en date du 11 Août 2017 ;

Notifié et en tête des présentes laissé au :

Monsieur AFAWUBO Koffi Bernard, demeurant et domicilié à Lomé, où il réside et travaille à titre de chauffeur pour le compte de la société ANIGLO-EDOH Ayavvi Kahomekpa, en vertu de la procuration en date du 11 Août 2017 ;

Copie de l'expédition de la requête et de l'ordonnance d'injonction de payer N°161/2021 rendue le 08 JUIN 2021 par le Président du Tribunal de Commerce de Lomé ;

Et, agissant à mêmes requête, demeure et élection de domicile que dessus, j'ai :

1°) Fait sommation au requis d'avoir à payer à Madame ANIGLO-EDOH Akessiwa Akofa, demeurant et domiciliée à Buffalo, New York aux Etats Unis, représentée par Monsieur ANIGLO-EDOH Ayavvi Kahomekpa, des mains de moi Huissier porteur des pièces ayant charge de recevoir et pouvoir de donner bonne et valable quittance, la somme de Cinq Cent Mille Huit Cents Francs (500.800) FCFA décomposée comme suit :

- Arriéré sur loyer (40 000 F x 10)	400.000 FCFA
- Frais de recouvrement 15%	60.000 FCFA
- TVA 18%	10.800 FCFA
- Coût du présent exploit	30.000 FCFA

2°) Prévisé au requis que s'il entend faire valoir des moyens de défense, il doit faire opposition, celle-ci ayant pour objet de saisir le Tribunal de Commerce de Lomé statuant en qualité de Juridiction compétente, de la demande initiale du créancier et de l'ensemble du litige ;

3°) Avisé le requis que le délai dont il dispose pour former opposition est de 15 jours à compter de la présente signification, ladite opposition devant être formée par acte extra-judiciaire.

4°) Averti le débiteur qu'il peut prendre connaissance au Greffe du Tribunal, ayant rendu l'ordonnance, des documents produits par mon requérant et qu'à défaut d'opposition dans le délai de 15 jours sus-indiqué, il ne pourra plus exercer aucun recours et pourra être contraint par toutes les voies de droit à payer les sommes réclamées.

5°) Avisé le requis qu'il est tenu, à peine de déchéance et dans le même acte que celui de l'opposition :

- De signifier le recours à l'exposant et au Greffe du Tribunal de Commerce de Lomé ;
- De servir au requérant, assignation à comparaitre devant le Tribunal de Commerce de Lomé statuant en qualité de Juridiction compétente, à une date fixe qui ne saurait excéder trente (30) jours à compter de l'opposition.

ET POUR QU'IL NE L'IGNORE

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé tant copie de l'expédition de la requête et de l'ordonnance d'injonction de payer N°161/2021 du 08 JUIN 2021 que celle du présent exploit dont le coût est de : 30.000 F CFA.

L'HUISSIER,

Festival international de danse Nikaala

La femme artiste « danse la résilience »

La quatrième édition du Festival international de danse Nikaala est prévue du 01er août au 11 septembre 2021 à Lomé avec des femmes chorégraphes et danseuses professionnelles d'Afrique et d'ailleurs. Cette présente édition placée sous le thème « Danser la résilience », veut renforcer la résilience de la femme artiste et des jeunes filles en milieu artistique dans un cadre dynamique de rencontre, de formation, de coaching, de diffusion, et de spectacles.



L'affiche de 4ème édition du Festival international de danse Nikaala

Le Festival international de danse Nikaala est une plateforme de valorisation des œuvres artistiques féminines. Il s'adresse d'une part à des professionnelles et à celles qui ont des prérequis en la matière à compléter par des formations et d'autre part, à celles qui veulent améliorer leur niveau de connaissances grâce à leur participation au festival. Le festival Nikaala offre des opportunités de renforcement de capacités, développe un réseau dynamique de diffusion et favorise l'insertion sociale.

Le but de ce festival est de redynamiser le secteur de la danse contemporaine à travers des semaines de rencontres et d'échanges dans une atmosphère de convivialité et de partages. Le festival est porté par Sikota, une association culturelle, à but non lucratif, de droit togolais, fondée en 2008 sous le récépissé N°0386/MATDCL-SG-DLPA-DOCA. L'association Sikota promeut l'art et la culture africaine en général et la danse en particulier, à travers des sessions de formations et stages de danse, des résidences

artistiques et des activités socioculturelles.

L'édition 2021 du Festival Nikaala a pour thème générique « Danser la résilience » en référence à la situation sanitaire. Elle compte renforcer la capacité professionnelle des danseuses afin qu'elles puissent être à la pointe des exigences du moment. Différentes activités seront au programme de cette 4ème édition du Festival international de danse Nikaala. Notamment, la formation, des rencontres, des conférences et des spectacles.

Formation

Ce projet prendra en compte une dizaine de jeunes danseuses professionnelles qui bénéficieront d'un encadrement chorégraphique avec les chorégraphes-interprètes Nadège Ametogbe et Lénou Vernay. Il s'agit des ateliers de danse qui seront sanctionnés par deux restitutions dans divers lieux de diffusion dans le respect des mesures barrières. Chacune des ateliers durera deux semaines. Doter davantage ces jeunes femmes d'outils indispensables à leur professionnalisation, est le meilleur moyen de leur permettre de vivre de leur art et ainsi atteindre leur autonomisation.

Rencontres

Cette rubrique permet de réunir les professionnelles et les jeunes filles danseuses en début de carrière afin d'échanger sur les défis et enjeux du secteur de la danse. L'idée étant de favoriser le partage d'expériences avec la jeune génération pour une ouverture vers la liberté artistique. Dans cette rubrique interviendront Estelle Foli, les chorégraphes femmes de la sous-région membres du réseau engagement féminin. Foli Adjo Delali est une danseuse contemporaine professionnelle. Elle a aiguisé son métier à travers une large gamme d'expériences de

résidence, de formation et de performance avec des chorégraphes, des metteurs en scène et des compagnies de danse à travers l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Sud. La technique de Foli porte la marque de chacune de ces expériences, incorporant divers styles de danses, et plus encore.

Conférences

Cette activité permet de créer des liens relationnels avec des personnes de différentes disciplines artistiques en vue d'élargir les horizons et de favoriser des opportunités de collaboration.

Spectacles (Goethe-Institut de Lomé)

Cette activité permet de créer des liens relationnels avec des personnes de différentes disciplines artistiques en vue d'élargir les horizons et de favoriser des opportunités de collaboration (Premier spectacle de restitution de l'atelier animé par Nadège, Prestation de danses traditionnelles par le Ballet Sitsopé).

A part les deux spectacles de restitution qui seront issus des deux ateliers cités plus haut, le festival Nikaala accueille pour cette édition des spectacles de danse des pays comme la France, le Ghana/USA, et le Togo. Tous ces spectacles sont portés par des chorégraphes et danseuses femmes.

Nadia E.

Lire

« L'Idiot » de Fiodor Dostoïevski. Ed Beq. Pp 26-29

Il était environ neuf heures du matin ; c'était à la fin de novembre, par un temps de dégel. Le train de Varsovie filait à toute vapeur vers Pétersbourg. L'humidité et la brume étaient telles que le jour avait peine à percer ; à dix pas à droite et à gauche de la voie on distinguait malaisément quoi que ce fût par les fenêtres du wagon. Parmi les voyageurs, il y en avait qui revenaient de l'étranger ; mais les compartiments de troisième, les plus remplis, étaient occupés par de

petites gens affairées qui ne venaient pas de bien loin. Tous, naturellement, étaient fatigués et transis ; leurs yeux étaient bouffis, leur visage reflétait la pâleur du brouillard. Dans un des wagons de troisième classe deux voyageurs se faisaient vis-à-vis depuis l'aurore, contre une fenêtre ; c'étaient des jeunes gens vêtus légèrement et sans recherche ; leurs traits étaient assez remarquables et leur désir d'engager la conversation était manifeste. Si chacun d'eux avait pu se douter de ce que son vis-à-vis offrait de singulier, ils se

seraient certainement étonnés du hasard qui les avait placés l'un en face de l'autre, dans une voiture de troisième classe du train de Varsovie. Le premier était de faible taille et pouvait avoir vingt-sept ans ; ses cheveux étaient frisés et presque noirs ; ses yeux gris et petits, mais pleins de feu. Son nez était camus, ses pommettes faisaient saillies ; sur ses lèvres amincies errait continuellement un sourire impertinent, moqueur et même méchant. Mais son front dégagé et bien modelé corrigeait le manque de noblesse du bas de son

visage. Ce qui frappait surtout, c'était la pâleur morbide de ce visage et l'impression d'épuisement qui s'en dégageait, bien que l'homme fût assez solidement bâti ; on y discernait aussi quelque chose de passionné, voire de douloureux, qui contrastait avec l'insolence du sourire et la fatuité provocante du regard. Chaudement enveloppé dans une large peau de mouton noire bien doublée, il n'avait pas senti le froid, tandis que son voisin avait reçu sur son échine grelottante toute la fraîcheur de cette nuit de novembre russe à laquelle

il ne paraissait pas habitué. Ce dernier était affublé d'un manteau épais, sans manches, mais surmonté d'un énorme capuchon, un vêtement du genre de ceux que portent souvent, en hiver, les touristes qui visitent la Suisse ou l'Italie du Nord. Une pareille tenue, parfaite en Italie, ne convenait guère au climat de la Russie, encore moins pour un trajet aussi long que celui qui sépare Eydtkuhnen de Saint-Petersbourg. Le propriétaire de cette houppelande était également un jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans.

Accord de Paris sur le climat

« Nous sommes sur la voie opposée », insiste Patricia Espinosa

Alors que l'on s'achemine vers une énième Conférence des Parties (CDP) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) sans que l'on sache si cela portera véritablement de bons fruits, la cheffe de l'ONU en charge du climat rappelle encore une fois que l'humanité n'est pas du tout sur la bonne voie en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord de Paris de 2015 sur le climat, qui devrait permettre de stabiliser le climat mondial à l'horizon 2100.

L'Accord de Paris vise à contenir « l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait sensiblement les risques et les effets des changements climatiques » : article 2a. Tout le monde est d'accord sur la base des travaux des scientifiques que la température du globe augmente dangereusement et que si rien n'est fait pour la limiter, l'on s'achemine vers des jours difficiles. L'année 2021 seule a fini par nous démontrer qu'il y

a péril en la demeure. Des pays comme le Togo ont connu une arrivée tardive des pluies. Et lorsqu'elle est finalement arrivée, ce sont des quantités importantes de pluie que l'on a enregistrées en quelques jours, avec des inondations comme conséquences. Face à un tel dérèglement, quelles que soient les infrastructures dont vous disposez, elles ne tiendront pas. Elles risquent même d'être détruites. On l'a vu en Allemagne il y a quelques jours. Des eaux de pluies qui sont capables de transporter des véhicules, d'emporter des maisons, de défoncer des routes, des ponts, d'immobiliser trains et avions etc..., ne relèvent pas de l'ordinaire. En Chine, un train a été

inondé en quelques minutes piégeant les passagers. Ce pays est le plus grand pollueur au monde. En cette occasion, l'on a enregistré l'équivalent d'une année de pluie en 24h. C'est tout simplement inconcevable. En Belgique et aux Pays-Bas, l'on s'est rendu compte que nul n'est à l'abri de ces intempéries. Le mal qu'on fait à la nature revient vers nous avec force. Les pays développés comme les pays en développement expérimentent les effets des changements climatiques. Personne n'est épargné. Certains pays comme les Etats-Unis, l'Australie, le Canada, ont connu des hausses exceptionnelles de température entraînant des incendies. Tout cela devrait



Patricia Espinosa

normalement pousser les décideurs à l'action. Malheureusement, il semble que nous assistions encore à un certain attentisme.

« Nous ne sommes pas sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris et limiter la hausse de la température à 1,5°C d'ici la fin du siècle. En fait, nous sommes sur la voie opposée, nous nous dirigeons vers une augmentation de plus de 3°C », affirme Patricia Espinosa. Or, selon les scientifiques, excéder 2°C

serait catastrophique pour la planète. Ce que nous vivons aujourd'hui pourrait empirer et nous n'aurons pas besoin d'atteindre 2100 pour subir la rage de la nature.

Beaucoup d'observateurs et d'acteurs de premier plan sont unanimes sur le fait que 2021 doit être l'année de tous les sursauts en faveur de l'environnement. Et cela doit passer par la réussite de la Cop 26 sur le climat.

Edem Dadzie

Insécurité alimentaire

Fidel Potobawi Tchodie : « l'agriculture hors sol est pour moi une solution inébranlable »

Connaissez-vous l'agriculture hors sol ? L'on en parle souvent, mais beaucoup de personnes ne savent pas exactement de quoi il s'agit, comment cela se pratique et surtout ses avantages en matière de sécurité alimentaire. Dans un contexte de changements climatiques c'est une piste non négligeable à explorer selon Fidel Potobawi Tchodie, directeur général et fondateur du cabinet GRAA Consulting Sarl.



Fidel Potobawi Tchodie

« L'agriculture hors sol est une pratique agricole qui consiste à cultiver ou développer des cultures sur des substrats autres que la terre. Elle est une vieille pratique qui a subi des améliorations avec

le temps. Les plantes se développent dans un milieu inerte où elles reçoivent régulièrement par arrosage les éléments nutritifs dont elles ont besoin. Cette pratique est très économique en

eaux, en temps, en espace, en fertilisants (bio ou chimique), donnant ainsi un rendement 2 à 3 fois plus important que l'agriculture conventionnelle », nous révèle Fidel Potobawi Tchodie.

« L'agriculture hors sol est pour moi l'une des solutions inébranlables face aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire. C'est une pratique que je recommande surtout aux zones urbaines, parce que ce sont les zones les plus exposées aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire. Installer un site en ville contribue à purifier l'air grâce à la photosynthèse. C'est une pratique qui permettra à la ville de produire le minimum de ce qu'elle consomme (légumes, fruits, racines et bulbes) », poursuit le jeune directeur du cabinet GRAA Consulting Sarl.

Malheureusement, cette pratique n'est pas encore suffisamment vulgarisée chez nous. « L'agriculture



Le jeune directeur récoltant les fruits de son labeur

hors sol est une pratique qui n'est pas encore bien connue au Togo comme c'est le cas au Bénin. C'est une pratique très simple adaptable à tout milieu (dalle, terrasse, arrière cours, mûr etc...). Pour vulgariser cette pratique, il faudrait organiser une campagne d'information et des séances d'apprentissage », préconise Fidel Potobawi Tchodie. Son cabinet, GRAA Consulting Sarl, est spécialisé en conseil et expertise agricole ainsi qu'en agrobusiness et assistance technique.

« Notre objectif est de permettre à tous les jeunes investisseurs de maîtriser le bien-fondé de leurs investissements. Ainsi, afin de contribuer à l'émergence agricole du Togo, nous avons mis en place plusieurs types d'accompagnement : suivi et évaluation des projets agricoles, formation entrepreneuriale et accompagnement des producteurs et coopératives, rédaction des projets agricoles », a confié monsieur Potobawi Tchodie à Togo Matin.

E. Dadzie



COMMUNIQUE

RELATIF A LA DELIVRANCE DES DOCUMENTS FISCAUX

L'Office Togolais des Recettes informe les contribuables et ses partenaires, du rétablissement de ses services de délivrance des documents fiscaux après quelques heures de perturbations enregistrées. Ces perturbations dues à une panne technique ont également affecté le bon fonctionnement du Centre de Formalités des Entreprises dont les prestations ont effectivement repris dans la matinée de ce mardi 27 juillet 2021. L'Office Togolais des Recettes présente ses excuses à tous ses usagers pour les éventuels désagréments subis et les rassure de la fluidité de toutes ses prestations.

Fait à Lomé, le 27 juillet 2021
Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants

Réponse en

24h*



* Jours ouvrés (Pour les renouvellements)

** Offre soumise à conditions.

www.boatogo.com



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



STOP COVID-19